

discours

Déjeuner avec les associations culturelles au château de Villesavin

Le lundi 12 mars 2012 , à Tour-en-Sologne, Loir-et-Cher



**Monsieur le Préfet, cher Gilles Lagarde,
Monsieur le député, cher Patrice Martin-Lalande,
Monsieur le député, cher Nicolas Perruchot,
Monsieur le vice-président du Conseil général, cher Jean-Louis Marchenoir,
Mesdames et Messieurs les représentants des associations,
Monsieur le Comte et Madame la Comtesse de Sparre, qui nous faites le plaisir de
nous accueillir au château de Villesavin,**

À chacun de mes déplacements, j'ai l'occasion de mesurer l'ampleur du travail accompli par le tissu très dense, en France, des associations à vocation culturelle.

Mobilisées pour la préservation et la mise en valeur d'un bâtiment particulier, une halle, une église, un château comme pour l'association des Amis de Villesavin qui a été elle-même aidée à la fois par l'association des « Vieilles maisons françaises » et l'Etat, ou pour la sauvegarde du patrimoine rural non protégé, comme la remarquable Fondation du Patrimoine, ou encore par une passion partagée pour l'archéologie... Ces « fédérations de passion » que vous représentez jouent un rôle essentiel dans la vie culturelle française, dans la vie de notre patrimoine et de nos paysages qui constituent l'un des plus puissants facteurs d'attractivité de nos territoires.

Parmi vous se trouvent également des propriétaires privés, comme Monsieur et Madame Lars et Véronique de Sparre, qui nous reçoivent ce midi. Le patrimoine en France doit tant à tous ceux qui, par volonté, par respect et par goût de ce que l'histoire nous a laissé en héritage, s'investissent tant pour préserver et faire visiter des biens souvent uniques, comme ce magnifique château de la Renaissance, comme cette chapelle dont vous faites restaurer actuellement les peintures.

Vous êtes, sur le terrain, les acteurs d'un patrimoine vivant, avec le soutien des services de l'Etat et de leur expertise, et de vos élus.

Parlant de vos élus, permettez-moi de vous rappeler également combien le député Patrice Martin-Lalande est pour moi, et pour le ministère de la Culture et de la Communication, un interlocuteur essentiel.

La législature 2007-2012, en effet, a été profondément réformatrice pour tous les secteurs des médias, avec la réforme de France Télévisions, celle de l'audiovisuel extérieur, l'arrivée de la Télévision numérique - cette révolution douce qui est arrivée dans tous les foyers français, e qui a demandé la mobilisation de moyens exceptionnels -, les Etats généraux de la presse écrite pour un secteur en pleine transition...

Sur tous ces sujets, cher Patrice Martin-Lalande, vous vous êtes investi personnellement, au plus près des dossiers. En tant que rapporteur spécial des crédits médias pour la commission des finances de l'Assemblée nationale, vous avez veillé avec vigilance sur la bonne adéquation entre les ressources publiques et commerciales du service public télévisuel et ses objectifs. Vous avez également joué un rôle essentiel dans la réforme de la collecte de la redevance audiovisuelle : cette action de modernisation de l'Etat nous permet de réaliser chaque année quelque 100 millions d'économies sur les frais de collecte, ce qui dans un contexte de forte contrainte budgétaire, est loin d'être négligeable.

discours



À chaque débat parlementaire sur la loi de finances, vous vous battez pour défendre des conditions fiscales favorables à la préservation du pluralisme de l'information, et pour créer, pour la presse écrite, des cadres d'adaptation de l'imprimé vers le numérique, notamment pour le taux de TVA applicable à la presse en ligne.

Co-président du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur l'Internet, vous jouez depuis presque 15 ans un rôle essentiel de mobilisation pour que l'Internet et la société de l'information puissent représenter une chance pour la France. À l'image de votre usage d'une part significative de votre réserve parlementaire pour l'équipement des écoles, des collèges et des associations d'éducation à l'image de votre circonscription de Romorantin-Lanthenay en outils informatiques.

Enfin, dans un domaine d'excellence pour la France, le jeu vidéo, vous avez mené à bien l'année dernière une mission sur le régime juridique du jeu vidéo, dont le rapport est pour nous un outil extrêmement précieux. Il s'agit d'un domaine où la France est très bien positionnée au niveau international ; et vos propositions visent à mieux défendre les droits des créateurs qui participent de l'excellence de cette filière d'avenir.

Pour toutes ces raisons, je tenais à vous remercier, au nom du gouvernement, pour votre contribution remarquable à toutes ces réformes, qu'il s'agisse de l'audiovisuel public ou des technologies de l'information et de la communication : elles n'auraient pu être menées sans votre capacité d'expertise, sans votre souci de construire un dialogue le plus constructif possible entre l'Etat et le Parlement.

Contact Presse

Département de l'information et de la communication
01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr